98289.3999

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	
30	070798		30	9		C1.

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : SPACE

Forme juridique : SA SOCIETE ANONYME

Adresse : AVENUE TEDESCO N° : 41 Bte :

Code postal : 1160 Commune : BRUXELLES

Registre : RC Registre du commerce Greffe de : 01 BRUXELLES N° : 494559

Numéro de T.V.A. ou numéro national 431.666.727

DATE 05-06-1991 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 03-06-1998

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-1997 au 31-12-1997

Exercice précédent du 01-01-1996 au 31-12-1996

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : [Oui]

LISTE COMPLETE avec **DENOMINATION. NOM. PRENOM.** adresse complète. et **FONCTION** au sein de l'entreprise des **ADMINISTRATEURS. GERANTS** et **COMMISSAIRES**	Type de personne	Profession
	TVA ou N.N.	Durée du mandat
MOENS Marcel Avenue de l'AQUILON 9 8 1200 BRUXELLES BE BELGIQUE 13 ADMINISTRATEUR	Personne physique	
	. .	2000
Mme CLERCKX Martine Avenue Coghen 106 1180 UCCLE BELGIQUE PRESIDENTE	Personne physique	
	. .	1999
Suite à la page suivante.		

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport des commissaires *
- un document comprenant les indications prévues par l'art. 77. al. 4 et 5. des lois coordonnées sur les sociétés commerciales (relatif au rapport de gestion) *

Nombre total de pages déposées : 30 Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : C10.C11.C13.C18.C19.C20

Signature (nom et qualité)
Mme CLERCKX
PRESIDENTE DU C.A.

Signature (nom et qualité)
M. DERMUL
ADMINISTRATEUR

* Biffer ce qui ne convient pas.

98289.4000

T.V.A.	431.666.727	Cl. (suite)

LISTE COMPLETE (suite) avec **DENOMINATION, NOM, PRENOM,** adresse complète, et **FONCTION** au sein de l'entreprise des **ADMINISTRATEURS, GERANTS** et **COMMISSAIRES**	Type de personne / TVA ou N.N.	Profession / Durée du mandat
Mme DARDENNE Christiane rue de l'abreuvoir 6 1170 BRUXELLES ADMINISTRATEUR DELEGUE	Personne physique . .	 1999
DELVAUX, FRONVILLE, SERVAIS & Co S.C REPRESENTEE PAR MR GERARD DELVAUX Blvd Louis Schmidt 57 1040 BRUXELLES BE BELGIQUE COMMISSAIRE	Personne morale 	REVISEUR ENTREPRISE 1999
Mr DERMUL Walter Kleinewouwerlaan 79 1860 MEISE BE BELGIQUE	Personne physique . .	 1999
	Personne physique . .	

T.V.A.	431.666.727	C1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du révisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un réviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire ? : ~~OUI~~/NON[1].

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

DENOMINATION, NOM, PRENOM, adresse complète, et **FONCTION** de la personne externe	Type de personne	Nature de la mission (A. B. C et/ou D)
	TVA ou N.N.	Profession
	Num. membre	Durée du mandat

98289.4002

T.V.A.	431.666.727

C2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	19.348	7.543
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	2.971	
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	16.374	7.516
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.885	1.647
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	13.489	5.869
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	3	27
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	3	27
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	3	27
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	770.097	795.515
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	696.725	753.662
A. Créances commerciales	40	685.892	594.002
B. Autres créances	41	10.833	159.660
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	72.854	41.046
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	518	807
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	789.445	803.058

MC

C3.

T.V.A. 431.666.727

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
P A S S I F			
CAPITAUX PROPRES	10/15	**5.651**	**5.516**
I. Capital (ann. VIII)	10	**5.000**	**5.000**
A. Capital souscrit	100	5.000	5.000
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	**500**	**500**
A. Réserve légale	130	500	500
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. [Bénéfice reporté	140	**151**	**16**
[Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5		
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	**783.794**	**797.542**
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	**476**	
A. Dettes financières	170/4	476	
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	476	
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	**782.328**	**796.416**
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	203	
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	775.253	790.194
1. Fournisseurs	440/4	775.253	790.194
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	6.872	6.220
1. Impôts	450/3	1.902	1.993
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	4.970	4.227
F. Autres dettes	47/48		2
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	**990**	**1.126**
TOTAL DU PASSIF	10/49	**789.445**	**803.058**

ML

98289.4004

T.V.A. 431.666.727 — C4.

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
I. Ventes et prestations	70/74	**2.815.610**	**2.663.631**
A. Chiffre d'affaires (annexe XII. A)	70	2.784.942	2.641.558
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
	72		
C. Production immobilisée	74	30.668	22.073
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII. B)			
II. Coût des ventes et des prestations. (-)	60/64	**(2.816.330)**	**(2.662.823)**
A. Approvisionnements et marchandises	60	2.759.053	2.611.779
1. Achats	600/8	2.759.053	2.611.779
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	16.450	12.513
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	36.245	36.431
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	4.078	1.557
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII. D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII. C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	504	543
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		**808**
Perte d'exploitation. (-)	64/70	**(720)**	
IV. Produits financiers	75	**3.760**	**1.673**
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751		
C. Autres produits financiers (ann. XIII. A)	752/9	3.760	1.673
V. Charges financières (-)	65	**(573)**	**(507)**
A. Charges des dettes (ann. XIII. B et C)	650		
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII. D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII. E)	652/9	573	507
VI. [Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	**2.467**	**1.974**
[Perte courante avant impôts (-)	65/70		

M L

C4.bis

T.V.A. 431.666.727

2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de compte)

CHARGES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
II. Coût des ventes et des prestations.	60/64	**2.816.330**	**2.662.823**
A. Approvisionnements et marchandises	60	2.759.053	2.611.779
1. Achats.	600/8	2.759.053	2.611.779
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	16.450	12.513
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	36.245	36.431
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	4.078	1.557
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII. D)	631/4	-	
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII. C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	504	543
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration. (-)	649		
V. Charges financières	65	**573**	**507**
A. Charges des dettes (ann. XIII. B et C)	650		
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII. D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII. E)	652/9	573	507
VIII. Charges exceptionnelles	66	**980**	
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	980	
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV. B)	664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration. (-)	669		
IXbis. B. Transfert aux impôts différés	680		
X. A. Impôts (ann. XV)	670/3	**1.352**	**1.754**
XI. Bénéfice de l'exercice.	70/67	**135**	**220**
TOTAL	60/67	2.819.370	2.665.304
XII. Transfert aux réserves immunisées	689		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	(70/68)	**135**	**220**

ML

C5.

T.V.A. 431.666.727

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste) (suite)

		Codes	Exercice	Exercice précédent
			(en milliers de francs)	
VI. Bénéfice courant avant impôts	(+)	(70/65)	2.467	1.974
Perte courante avant impôts	(-)	(65/70)		
VII. Produits exceptionnels		76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV. A)		764/9		
VIII. Charges exceptionnelles	(-)	66	(980)	
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)		662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	980	
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV. B)		664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	669		
IX. [Bénéfice de l'exercice avant impôts	(+)	70/66	1.487	1.974
[Perte de l'exercice avant impôts	(-)	66/70		
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés	(+)	780		
B. Transfert aux impôts différés	(-)	680		
X. Impôts sur le résultat	(-)(+)	67/77	(1.352)	(1.754)
A. Impôts (ann. XV)	(-)	670/3	(1.352)	(1.754)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
XI. [Bénéfice de l'exercice	(+)	70/67	135	220
[Perte de l'exercice	(-)	67/70		
XII. [Prélèvements sur les réserves immunisées	(+)	789		
[Transfert aux réserves immunisées	(-)	689		
XIII. [Bénéfice de l'exercice à affecter		(70/68)	135	220
[Perte de l'exercice à affecter	(-)	(68/70)		

M C

98289.4007

T.V.A. 431.666.727

C5.bis

2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de compte)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
PRODUITS			
I. Ventes et prestations	70/74	**2.815.610**	**2.663.631**
A. Chiffre d'affaires (ann. XII. A)	70	2.784.942	2.641.558
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII. B)	74	30.668	22.073
IV. Produits financiers	75	**3.760**	**1.673**
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751		
C. Autres produits financiers (ann. XIII. A)	752/9	3.760	1.673
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV. A)	764/9		
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés	780		
X. B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Perte de l'exercice	67/70		
TOTAL	70/77	**2.819.370**	**2.665.304**
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
XIII. Perte de l'exercice à affecter	(68/70)		

MC

98289.4008

T.V.A. 431.666.727 C6.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. **Bénéfice à affecter**	70/69	151	16
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	135	220
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	16	(204)
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. **Prélèvements sur les capitaux propres**	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. **Affectation aux capitaux propres** (-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. **Résultat à reporter**			
1. **Bénéfice à reporter** (-)	693	(151)	(16)
2. **Perte à reporter**	793		
E. **Intervention d'associés dans la perte**	794		
F. **Bénéfice à distribuer** (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. **ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**, en milliers de francs (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :	8002	
. Nouveaux frais engagés (-)	8003	
. Amortissements (+)(-)	8004	
. Autres		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
dont : -- Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2 204	
-- Frais de restructuration		

ML

T.V.A.	431.666.727	C7.

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, en milliers de francs (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1 Frais de recherche et de développement	2 Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			4.456
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		**4.456**
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			1.485
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		1.485
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)-(c)	813		2.971

	Codes	3 Goodwill	4 Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)-(c)	813		

MC

T.V.A. 431.666.727

C8.

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.
en milliers de francs (rub. 22 à 27 actif)

	Codes	1 Terrains et constructions (rubrique 22)	2 Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3 Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815			3.455
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobil.	816			2.118
. Cessions et désaffectations (-)	817			(190)
. Transferts d'une rubrique à une autre. (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819			5.383
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826			1.808
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827			881
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffec.(-)	830			(191)
. Transférés d'une rubrique à une autre. (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832			2.498
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.(a)+(b)-(c)	833			2.885

	Codes	4 Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5 Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6 Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815		8.431	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobil.	816		14.813	
. Cessions et désaffectations (-)	817		(7.904)	
. Transferts d'une rubrique à une autre. (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819		15.340	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		2.562	
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827		1.712	
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffec.(-)	830		(2.423)	
. Transférés d'une rubrique à une autre. (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832		1.851	
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.(a)+(b)-(c)	833		13.489	
dont : . Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage.	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

ML

T.V.A. 431.666.727 C9.

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES. en milliers de francs (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	Entreprises 1 liées	2 avec un lien de participation	3 autres
1. Participations, actions et parts		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837			
. Transferts d'une rubrique à une autre. (+)(-)	838			
Au terme de l'exercice	839			
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848			
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+)(-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	856			
2. Créances		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			27
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859			(24)
. Réductions de valeur actées (-)	860			
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(-)	862			
. Autres (+)(-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			3
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

mc

T.V.A.	431.666.727	C12.

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE: AUTRES PLACEMENTS, en milliers de francs (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682		
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION, en milliers de francs

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
CHARGES A REPORTER	220
REVENUS ACQUIS	298

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants (en milliers de francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
-- Au terme de l'exercice précédent	8700	**5.000**	xxxxxxxxxxxxxxxx
-- Modifications au cours de l'exercice :			
-- Au terme de l'exercice	8701	**5.000**	xxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
ACTIONS SANS DESIGNATION DE VALEUR NOMINALE		5.000	5.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.000

MC

98289.4013

T.V.A. 431.666.727

C14.

X. ETAT DES DETTES, en milliers de francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
Dettes financières	880	**203**	**476**	
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884	203	476	
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891	**203**	**476**	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1 les pouvoirs publics belges	2 des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. **Impôts** (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales **échues**	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	1.902
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. **Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	4.970

MC

98289.4014

T.V.A.	431.666.727	C15.

XI. COMPTES DE REGULARISATION. en milliers de francs

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
PRODUITS A REPORTER	253
CHARGES A IMPUTER	873

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION. en milliers de francs. sauf C1

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70)
Ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé**. dans la mesure où. du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise. ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
dont:			
subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	18	16
b) Effectif moyen du pers. calculé en équivalents temps plein.	9087	16.8	18.8
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	29.078	21.118
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs.	620	26.361	25.869
b) Cotisations patronales d'assurances sociales.	621	8.259	8.329
c) Primes patronales pour assurances extralégales.	622	526	710
d) Autres frais de personnel	623	1.099	1.523
e) Pensions.	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+): utilisations et reprises (-).	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (Rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées.	9110		
. reprises. (-)	9111		
2. Sur créances commerciales			
. actées.	9112		
. reprises. (-)	9113		
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions.	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116		
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation.	640	500	542
Autres	641/8	4	1
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0.4	0.1
Nombre effectif d'heures prestées	9098	778	209
Frais pour l'entreprise	617	567	111

mc

T.V.A. 431.666.727 C16.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS. en milliers de francs			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats:			
. subsides en capital	9125		
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers, s'ils sont importants.			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511		
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER:			
. constituées	6560		
. utilisées et reprises (-)	6561		
Ventilation des autres charges finan.. si elles sont importantes.			

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS. en milliers de francs		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9). **s'ils sont importants.**		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8). **si elles sont importantes.**		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT. en milliers de francs		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	9134	1.333
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	1.218
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	115
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	9138	19
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	19
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

MC

T.V.A.	431.666.727	C17.

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT. en milliers de francs (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes **ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)

	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS, en milliers de francs

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	579.697	560.383
2. par l'entreprise	9146	550.901	551.941
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	8.765	8.130
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN. en milliers de francs

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	3.518
dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

mc

98289.4017

T.V.A.	431.666.727	C21.

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises

L'entreprise

. établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises : ~~oui~~ / non [1]

. n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion.parce qu'elle en est exemptée pour la(les) raison(s) suivante(s) :

a. l'entreprise et ses filiales ne dépassent pas. sur base consolidée. plus d'une des limites visées à l'article 9 de l'arrêté royal précité : oui / non [1]

b. l'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : oui / non [1]
Si oui :
. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 8. paragraphes 2 et 3 dudit arrêté :

. Nom. adresse complète du siège et. s'il s'agit d'une entreprise de droit belge. le numéro de T.V.A. ou le numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune.

. Nom. adresse complète du siège et. s'il s'agit d'une entreprise de droit belge. numéro de T.V.A. ou numéro national de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(ent) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation [2] .

. Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger. lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus [2] :

mL

1 Biffer ce qui ne convient pas.
2 Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux. les renseignements sont donnés d'une part l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

98289.4018

T.V.A. 431.666.727 C22.

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) : 112776176

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 218 151

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2.Temps partiel (exercice)	3. Total(T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total(T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	16.8		16.8(ETP)	18.8(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	29.078		29.078(T)	21.118(T)
Frais de personnel (en milliers de francs)	102	36.245		36.245(T)	36.431(T)
Avantages accordés en sus du salaire (en milliers de francs)	103	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	667(T)	739(T)

	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
2. A la date de clôture de l'exercice				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	18		18.0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	17		17.0
Contrat à durée déterminée	111	1		1.0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	8		8.0
Femmes	121	10		10.0
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	3		3.0
Employés	134	15		15.0
Ouvriers	132			
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0.4	
Nombre effectif d'heures prestées	151	778	
Frais pour l'entreprise (en milliers de francs)	152	567	

MC

T.V.A.	431.666.727	C23.

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES

	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	7		7.0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	4		4.0
Contrat à durée déterminée	211	3		3.0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	220			
secondaire	221			
supérieur non universitaire	222	1		1.0
universitaire	223			
Femmes : primaire	230	4		4.0
secondaire	231	1		1.0
supérieur non universitaire	232			
universitaire	233	1		1.0

B. SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	6		6.0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	3		3.0
Contrat à durée déterminée	311	3		3.0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	320			
secondaire	321			
supérieur non universitaire	322	1		1.0
universitaire	323			
Femmes : primaire	330	4		4.0
secondaire	331	1		1.0
supérieur non universitaire	332			
universitaire	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	6		6.0
dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

ML

T.V.A.	431.666.727	C24.

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Avantage financier (en milliers de francs)
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier [1]				
1.1. Plan d'entreprise	400[2]			
. Hommes	401			
. Femmes	402			
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403	1	1.0	57
1.3. Bas salaires	404	6	6.0	41
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405[2]			
. Hommes	406			
. Femmes	407			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408			
1.6. Maribel	409			
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410			
1.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
1.9. Interruption complète de carrière	412			
1.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
2. Autres mesures				
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2. Emplois - tremplin	501			
2.3. Stage des jeunes	502			
2.4. Conventions emploi - formation	503			
2.5. Contrat d'apprentissage	504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.7. Prépension conventionnelle	506			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice	550	6	6.0
- total pour l'exercice précédent	560	9	9.0

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise (en milliers de francs)
. Hommes	580			
. Femmes	581			

MC

1 Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.
2 Les rubriques 400 et 405 représentent les totaux de la ventilation Hommes/Femmes (400=401+402 et 405=406+407).

LES REGLES D'EVALUATION SONT ETABLIES COMME SUIT :

LES IMMOBILISATIONS SONT REPRISES A LEUR VALEUR D'ACQUISITION

Les amortissements sont pratiqués de manière régulière, à savoir :

Frais de recherche et de développement
Comprenant notamment le package informatique et les frais de recherche concernant l'application planning et achat T.V. Ces frais seront amortis en 3 ans.

Mobilier de bureau
Comprenant des bureaux, armoires, fauteuils, lampes, etc. Le mobilier sera amorti en 10 ans.

Matériel de bureau
Comprenant le traitement de texte, ordinateurs, calculatrices, installation téléphone, téléfax, photocopieuse, machine à écrire, installation ordinateurs, écrans, imprimantes, etc.
Il faut scinder ce matériel en deux catégories :

1. Matériel informatique - calculatrice (3-5 ans)
2. Timbreuse, téléphone, projecteur, etc. (10 ans)

Frais d'aménagement immeuble
A amortir sur la durée du bail.

Les créances à plus d'un an
Elles sont reprises à leur valeur nominale.

Les créances à un an au plus
Elles sont reprises à leur valeur nominale. Elles feront l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrécouvrabilité existent.

Les valeurs disponibles
Elles sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers.

Les comptes de régularisation d'actif
Ils reprennent les prorata des frais tels que assurances, taxes, etc., exposés au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs (charges à répartir).

Les comptes de régularisation de passif
Ils reprennent les prorata des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur, mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé (provisions).

La société tiendra compte de provisions **pour risques et charges** éventuels ainsi que de provisions pour **pécules de vacances** et pour **primes et gratifications**.

MC

98289.4022

S.A. SPACE
Société Anonyme
Avenue Tedesco,41
1160 Bruxelles

R.C. Bruxelles 494.559
T.V.A. N° 431.666.727

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale du 3 juin 1998

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 1997.

Cette dixième année de fonctionnement se clôture avec un bénéfice de BEF 135.200,- après avoir pris en charge un montant de BEF 1.351.692 à titre d'impôts sur le résultat.

Veuillez trouver le bilan et le compte de résultat aux pages suivantes.

MC

494 559

98289.4023

Space S.A.
Exercice d'imposition 1998.
Revenus 1997

Bilan 1997			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28		**19.347.901**
I. Frais d'établissements	20		
II. Immobilisations incorporelles	21	**2.970.693**	
III. Immobilisations corporelles	22/27	**16.374.208**	
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et Matériel roulant	24	2.884.808	
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	13.489.400	
F. Immobilisations en-cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières	28	**3.000**	
A. Entreprises liées	281/1		
B Entreprises lien de participation	282/3		
C. Autres immobilisations financières	284/8	3.000	
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	3.000	
Actifs circulants	29/58		**770.096.757**
V. Créances à plus d'un an	29		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
VII. Créances à un an au plus	40/41	**696.725.225**	
A. Créances commerciales	40	685.892.510	
B. Autres créances	41	10.832.715	
VIII. Placements de trésorerie	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	**72.853.629**	
X. Comptes de régularisation	490/1	**517.903**	
TOTAL DE L'ACTIF	20/58		**789.444.658**

CRES1297.XLS

Certifié exact. Bruxelles, le

Signature :

M. Ch

494 559

98289.4024

Space S.A.
Exercice d'imposition 1998.
Revenus 1997

Bilan 1997			
PASSIF			
Capitaux propres	10/15		**5.651.161**
I. Capital	10	**5.000.000**	
A. Capital souscrit	100	5.000.000	
B. Capital non appelé	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	**500.000**	
A. Réserve légale	130	500.000	
C. Réserve immunisée	132		
D. Réserve disponible	133		
V. Bénéfice reporté ou perte reportée (-)	140/1	**151.161**	
VI. Subsides en capital	15		
Provisions et impôts différés	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5		
B. Impôts différés	168		
Dettes	17/49		**783.793.497**
VIII. Dettes à plus d'un an	17	**475.772**	
IX. Dettes à un an au plus	42/48	**782.327.456**	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**202.801**	
B. Dettes financières	43		
C. Dettes commerciales	44	**775.252.556**	
1. Fournisseurs	440	775.252.556	
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	**6.872.099**	
1. Impôts	450/3	1.902.462	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	4.969.637	
F. Autres dettes	47/48		
X. Comptes de régularisation	492/3	**990.269**	
TOTAL DU PASSIF			**789.444.658**

CRES1297.XLS

Certifié exact. Bruxelles, le

Signature :

494559

98289.4025

COMMENTAIRES

Créances

La situation de nos créances ne nous pas a amené à acter de réduction de valeur.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Evolution

Aucun événement important de nature à influencer la situation patrimoniale de la société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Situation juridique

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification n'a été apportée aux statuts de notre société.

Répartition

Nous vous proposons de ratifier l'affectation suivante du résultat :

Bénéfice reporté antérieur	:	15.961,-
Bénéfice de l'exercice à affecter	:	135.200,-
Bénéfice reporté au 31/12/97	:	151.161,-

Nous vous demandons de ratifier l'affectation du résultat qui vous est proposée et de donner décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire.

Nous vous demandons enfin d'approuver ce rapport ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés.

Le conseil d'administration.

484559

98289.4026

Space S.A.
Exercice d'imposition 1998.
Revenus 1997

Comptes de résultats			
I. Ventes et Prestations			2.815.610.441
A. Chiffre d'affaires	70	2.784.941.888	
B. Variation des en-cours	71		
D. Autres produits d'exploitation	74	30.668.553	
II. Cout des ventes et prestations			2.816.330.238
A. Approvisionnements et marchandises	60	2.759.052.781	
B. Services et biens divers	61	16.450.361	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	36.244.705	
D. Amortissements et réductions de valeur	63	4.077.764	
E. Réductions de valeur s/créances commerciales	63		
F. Provisions pour risques et charges	63		
G. Autres charges d'exploitation	64	504.627	
III. Bénéfice d'exploitation			-719.797
IV. Produits financiers			3.759.702
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751		
C. Autres produits financiers	752/9	3.759.702	
V. Charges financières			572.921
A. Charges des dettes	650		
C. Autres charges financières	652/9	572.921	
VI. Bénéfice courant avant impôts (Perte -)			2.466.984
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et RV except.			
C. Reprises de provisions pour R&C exceptionnels			
D. Plus values s/réal d' actifs immobilisés			
E. Autres produits exceptionnels			
VIII. Charges exceptionnelles	66		980.092
A. Amortissements et RV exceptionnels			
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels			
D. Moins values s/réal d' actifs immobilisés		980.092	
E. Autres charges exceptionnelles			
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts			1.486.892
X. Impôts sur le résultat	67.77	1.351.692	1.351.692
XI. Bénéfice de l'exercice			135.200

CRES1297.XLS

Certifié exact. Bruxelles, le

Signature : M. Clerck

DELVAUX, FRONVILLE, SERVAIS & C°
Société de réviseurs d'entreprises

98289 .4027

NEXIA INTERNATIONAL

Bruxelles, le 20 mai 1998

DELVAUX GERARD
FRONVILLE HUGUES
SERVAIS JEAN-LOUIS
BOVIJN JACQUES
PARENT FRANCOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR
sur l'exercice clôturé le 31 décembre 1997
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA
S.A. SPACE
avenue Tedesco 41 - 1160 BRUXELLES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de revision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la revision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1997, dont le total du bilan s'élève à BEF 789.444.658 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de BEF 135.200. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre revision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels.

MC

Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que par la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 1997 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous ne devons vous signaler aucune opération qui serait conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

DELVAUX, FRONVILLE, SERVAIS & C° S.C.
représentée par
Gérard DELVAUX
Commissaire-Reviseur